

PLUS DE 20 ANS DE CARRIÈRE AU SEIN DE MIGRATIONS SANTÉ ALSACE ...

Malala Ziegler

Interprète en russe et malgache

(Assemblée Générale de Migrations Santé Alsace - juin 2015)

Quand on m'a demandé de témoigner de mes 20 années d'expérience au sein de Migrations Santé Alsace, j'étais assez dubitative, ne sachant pas trop quoi dire.

Mais plus j'y réfléchissais, plus les souvenirs d'il y a 20 ans ont refait surface petit à petit et se sont même bousculés dans ma tête ; et là je me souviens des premières prestations que j'avais effectuées à l'époque à l'Hôpital Civil et au CADA du Foyer Notre-Dame à la Robertsau, en décembre 1994 ...

Je n'étais pas novice dans le domaine car dans mon parcours professionnel atypique, je disposais déjà de près de 20 ans d'expérience – mais à Madagascar, mon pays d'origine – et un peu en France.

En effet, lors de mes études universitaires à Moscou, à l'époque de l'U.R.S.S. donc du communisme pur et dur, j'ai suivi parallèlement à mes études en Faculté de Sciences économiques, et ce pendant cinq ans, des cours d'interprétation, et ainsi j'ai pu obtenir aussi en 1974 un diplôme d'interprète russe - français.

Déjà lors de mes études en U.R.S.S., j'avais servi de guide-interprète à des délégations malgaches venues à Moscou. Et quand, à la fin de mes études, je suis rentrée à Madagascar, j'ai été sollicitée à plusieurs reprises par les autorités malgaches pour servir d'interprète lors de rencontres bilatérales ou de réunions internationales.

Je suis arrivée en France en 1985 pour continuer mes études, mais j'ai dû abandonner par la suite pour des raisons familiales. Quand je voulais retrouver un emploi, j'ai tellement accumulé les handicaps - d'origine étrangère, trop âgée, diplômée de l'U.R.S.S. qui était en train de s'écrouler, expérience professionnelle à Madagascar - que j'ai dû me contenter d'emplois précaires comme C.E.S. à l'Hôpital de Hautepierre. Mais c'est ainsi que j'ai appris l'existence de Migrations Santé Alsace.

Et c'est à cette période que j'ai postulé au sein de l'association. J'ai été recrutée comme interprète en langues russe et malgache le 22 décembre 1994, d'autant que j'avais déjà obtenu mon assermentation auprès du TGI de Strasbourg dans ces 2 langues.

Pendant cinq ans, j'étais la seule interprète en langue russe, au moment où les demandeurs d'asile venus de l'ex-U.R.S.S. commençaient à déferler sur Strasbourg.

Et actuellement je constate l'évolution au sein de Migrations Santé Alsace sur 3 niveaux :

- Par rapport à l'accueil et à l'attente des professionnels vis-à-vis des interprètes : souvent les professionnels n'étaient pas trop habitués à travailler avec des interprètes ; je devais me débrouiller toute seule devant les demandes des professionnels qui dépassaient parfois mes attributions.
- Par rapport au profil du poste : à mon embauche, j'ai été informée des principes déontologies, j'ai reçu des informations relatives au fonctionnement... et c'est presque tout ! Les fonctions n'étaient pas formalisées... j'ai signé le profil de poste quatre ans plus tard, en 1998... Heureusement qu'à l'époque j'avais déjà une certaine expérience de l'interprétariat et de la traduction, mais dans les domaines politique, économique, commercial, juridique ou technique. Jamais en milieu social ni médical. Sur le plan linguistique je n'éprouvais aucun

problème, mais c'est dans la posture et la démarche déontologique que c'était un peu délicat car en général il fallait établir un vrai climat de confiance avec l'usager ou le patient qui va accepter de dévoiler devant moi sa vie la plus intime.

- Par rapport au nombre de langues : en 1975 on ne pratiquait que grosso modo 3 langues au sein de Migrations Santé Alsace (turc, arabe et serbo-croate), dans les années 80 se rajoutait la langue vietnamienne pour les boat-people, le russe dans les années 90. Au début des années 2000, Migrations Santé Alsace recrutait d'autres interprètes russes devant l'afflux massif des migrants qui fuyaient les 15 Républiques de l'ex-U.R.S.S. Actuellement Migrations Santé Alsace disposent d'interprètes en 35 langues.

Vers 2001, Migrations Santé Alsace avait pris part au Programme National Nutrition Santé (PNNS), élaboré par le gouvernement, pour améliorer l'état de santé de la population, et j'avais dispensé avec d'autres collègues russophones des formations pour sensibiliser les demandeurs d'asile russophones à une bonne nutrition. Il en était de même pour la lutte contre les cancers féminins.

Au fur et à mesure que les années passaient, Migrations Santé Alsace prenait de la « maturité » et s'étoffait d'une équipe plus conséquente, procédait à la formation continue de ses interprètes, organisait des Groupes de parole qui évoluaient en Groupes d'analyse des pratiques. Par ailleurs Migrations Santé Alsace multipliait les efforts pour nouer des contacts, maintenir une coordination régulière avec les différents services demandeurs.

Mais à mon avis, l'évolution la plus marquante et qui a donné le plus de visibilité et de lisibilité à Migrations Santé Alsace, et par ricochet à nous les interprètes qui sommes sur le terrain, a été l'organisation - par Migrations Santé Alsace avec d'autres associations et organismes en novembre 2012 - de la **Conférence Nationale sur l'Interprétariat Médical et Social Professionnel**, et qui a permis d'établir la Charte de l'interprétariat médical et social professionnel : enfin la déontologie, les fonctions et le rôle de l'interprète sont posés noir sur blanc. Nous ne sommes plus - ou presque plus - assimilés aux membres de la famille des usagers ou des patients non francophones qui viennent en aide. L'interprétariat médical et social est un vrai métier dont la pleine reconnaissance n'est pas encore acquise (il ne figure pas dans la liste des métiers – il n'a pas de nomenclature codée par le Ministère du Travail) ... mais elle est, avec tous ces efforts, en bonne voie. Aussi, quand nous nous présentons actuellement avec notre badge aux différents services, on nous accueille généralement avec déférence (mises à part quelques secrétaires mal lunées).

Si travailler pour Migrations Santé Alsace a été pour moi au début une nécessité, cette nécessité s'est transformée par la suite en plaisir : j'ai pris goût à apporter mon aide à des exilés comme moi. Et même si par la suite j'ai pu accéder à la Fonction publique avec un poste stable, j'ai toujours demandé une dérogation pour exercer en dehors de mes heures de service mon métier d'interprète. Pour deux raisons :

- pour rester en contact avec ce milieu social de déracinés, leur apporter mon aide par mes compétences d'interprète, car ayant vécu dans ma jeunesse en U.R.S.S et ne parlant pas la langue au début de mon séjour, je me souviens combien s'intégrer dans une société où on ne connaît ni la langue, ni la culture, ni les codes, ni les coutumes, ni les us est difficile.
- pour préserver la maîtrise de la langue russe qui n'est pas ma langue maternelle mais une langue acquise, et qui est une très belle langue.

A l'heure actuelle, nous vivons dans une société de technologies nouvelles et nous avons accès à tous les médias possibles et imaginables. Je me souviens encore de l'époque où j'étais très heureuse en passant devant un kiosque à Paris, au début des années 90, de tomber sur un journal en langue russe !!! Quelle aubaine pour rafraîchir ma mémoire, et combien d'années j'avais conservé ces journaux qui n'avaient plus aucun caractère d'actualité ! De nos jours j'ai accès aux informations en temps réel par le biais des chaînes de télévision russe ou sur internet. D'autant plus que comme toute langue vivante, la langue russe évolue avec l'évolution de la société et qu'en tant qu'interprète, j'ai le

devoir d'actualiser et enrichir mes connaissances linguistiques et de me tenir au courant de toutes ces évolutions et de toutes ces nouveautés.

Par ailleurs, j'ai pu tisser des liens d'amitié très forte avec quelques familles russes, dont les enfants étaient amis avec mon fils, au point que mon fils s'est mis lui aussi à la langue russe pour mieux communiquer avec eux au début, qu'ils ont fréquenté les mêmes établissements scolaires, qu'ils sont restés en contact jusqu'à présent, même s'ils sont déjà parents et que ce sont leurs enfants qui grandissent ensemble actuellement.

Mais à côté des joies que peut me procurer ce métier, je ressens aussi des fois une certaine frustration quand je me vois confrontée à un rôle de médiateur linguistique entre un psychiatre rationaliste et un patient qui sombre dans un délire mystique : ils prennent résolument des voies parallèles qui ne se rejoindront jamais, j'ai bien fait mon travail mais j'éprouve aussi un sentiment d'inaccompli. C'est vrai que je n'attends pas un résultat positif, mais là je me retrouve à la limite de mon métier car dans certaines consultations j'aurais sans doute bien voulu être un « médiateur » !

Les autres petites difficultés aussi c'est quand on intervient lors de l'écriture des dossiers pour l'OFPRA ou pour la CNDA : le juriste ou le travailleur social demande instamment à l'usager de raconter en détail son histoire pour convaincre l'Officier de l'OFPRA ou les juges de la CNDA. Or on sent vraiment que l'usager ne veut pas dire toute la vérité de peur d'être taxé de terroriste par les autorités françaises, et pourtant sans cette vérité, son histoire n'est pas crédible, et qu'il va donc au-devant d'un rejet. Je voudrais pouvoir aller plus loin, et me mettre à « convaincre » la personne qu'il doit tout dire ... mais ce n'est pas mon rôle. Le travailleur social l'a dit, par ma traduction l'usager l'a entendu... après ... c'est à lui de décider librement.

Mais le moment le plus difficile que j'avais à endurer en 20 ans de carrière au sein de Migrations Santé Alsace a été l'annonce que j'avais à faire à une maman qu'on allait débrancher les appareils qui maintenaient son fils en vie : c'était en 1999, j'étais fragilisée par une opération chirurgicale et j'étais encore en convalescence quand Migrations Santé Alsace m'a contactée pour ce cas urgent et délicat. Cette maman faisait partie d'une dizaine de mères de famille, prises en charge par une ONG, venues d'Ukraine avec chacune un enfant malade qu'on devait opérer du cœur. L'opération s'est bien déroulée pour 9 enfants, mais malheureusement pour le fils de cette dame, il n'y avait plus rien à faire car il était déjà mort cliniquement. Il fallait donc annoncer à la dame qu'on allait débrancher son fils qui avait 9 ans, lui demander ses souhaits quant à la préparation de la dépouille de son fils, car on allait les rapatrier dans trois jours, en même temps que les autres enfants guéris... dans le même avion.

J'y suis donc allée car il n'y avait encore personne d'autre pour le faire. Mais c'était une expérience très très douloureuse, que je ne souhaiterais à personne, mais que je n'oublierai jamais !!!

Autrement, il y a eu aussi des moments agréables ou de fous rires, souvent dès mon apparition en tant qu'interprète russe. Dans l'inconscient collectif, une interprète en langue russe ne peut être qu'une grande blonde aux yeux bleus, si de surcroît elle s'appelle Ziegler. Et l'étonnement quand on se retrouve devant une toute petite vieille basanée ! Heureusement que paraît-il, ma syntaxe est correcte et que je parle un russe académique (eh oui ! j'ai du mal à traduire les mots grossiers actuels qui sont parfois nécessaires lors de l'écriture des récits OFPRA) !

J'ai bien mentionné que j'étais recrutée comme interprète en langues russe et malgache, mais pour le malgache, en 20 ans, il n'y a eu que trois ou quatre demandes, 99 % des malgaches venus en France parlant tous le français étant donné que le français est aussi une langue officielle à Madagascar.

Pour terminer, permettez-moi d'exprimer à Migrations Santé Alsace ma gratitude pour le chemin parcouru dans la reconnaissance du métier et pour m'avoir gardée dans son équipe, même si je n'ai pas toujours pu répondre aux sollicitations à cause de ma profession à l'Education nationale.

Actuellement je suis à la retraite, donc plus disponible et j'essaie de ma rattraper !